

COMPTE RENDU

L'an deux mil quinze, le vingt-six novembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de FALLERON (Vendée), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard TENAUD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 19 novembre 2015

PRESENTS : MM TENAUD, GROSSIN, Mme VRIGNEAU, M. CHATELIER, Mme CHAUVIN, M. GIRARD, Mme HERBERT, MM ACHARD, ROUSSEAU, Mmes POUVREAU, BAUD, MM MICHENEAU, BETHUIS, Mme FOREST.

EXCUSE : M. GELEBART, Mmes GABORIT, RICORDEL, BONNEAU.

Madame FOREST Céline a été élue Secrétaire.

INSTALLATION CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Les élections du Conseil Municipal des Jeunes ont eu lieu le 20 novembre 2015. le nouveau CMJ 2015-2016 est ainsi composé de :

- AUGUIER Lauranne, CM1, école de l'Acacia, élue en 2015
- BOULAULT Lonys, école de l'Acacia, élu en 2014
- GOYAUX Alexandra, école du Sacré-Cœur, élue en 2014
- GOYAUX Lilian, école du Sacré-Cœur, élu en 2014
- JAULIN Esteban, CM1, école de l'Acacia, élu en 2015
- MICHENEAU Enric, CM1, école du Sacré-Cœur, élu en 2015
- POUVREAU Marie, CM1, école du Sacré-Cœur, élue en 2015
- RICHARD Méline, CM2, école de l'Acacia, élue en 2014.

DROIT DE PREEMPTION URBAIN SUR PROPRIETE BONNEAU - TENAUD

Monsieur Gérard TENAUD s'est retiré pour la présente délibération

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas préemption la propriété de Mr BONNEAU Cédric et et Mme TENAUD Manon.

DROIT DE PREEMPTION URBAIN SUR PROPRIETE RIAN

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas préempter la propriété de Mr et Mme RIAN Gilles.

DROIT DE PREFERENCE SUR PROPRIETE FOUCAUD

Monsieur Nicolas BETHUIS s'est retiré pour la présente délibération

Le Conseil Municipal décide de ne pas exercer son droit de préférence sur la parcelle boisée appartenant à Mrs FOUCAUD.

DIAGNOSTIC SOLIDITE – FOYER RURAL

Le Conseil Municipal retient l'offre de APAVE, pour un montant de 510.00 € HT, soit 612.00 € TTC, pour la réalisation du diagnostic "solidité" du Foyer Rural.

DIAGNOSTIC SONORE – FOYER RURAL

Le Conseil Municipal retient l'offre de SERDB, pour un montant de 1 200.00 € HT, soit 1 440.00 € TTC, pour la réalisation du diagnostic "hiveau sonore" du Foyer Rural.

ATTRIBUTION CHEQUE CADEAUX AUX AGENTS COMMUNAUX

Le Conseil Municipal décide d'attribuer des chèques cadeaux aux agents communaux, au titre de l'année 2015, à raison de 60 € pour les agents à temps complet et 30 € pour les agents à temps non complet.

CONTRATS ASSURANCES

Le Conseil Municipal retient les offres suivantes pour les différents contrats d'assurance :

- Dommages aux Biens	GROUPAMA	4 224.00 €
- Responsabilité Civile	GAN ASSURANCES	642.01 €
- Protection Juridique	SMACL	482.44 €
- Véhicules à moteur	SMACL	1 903.93 €
- Risques statutaires	GROUPAMA/CIGAC	9 655.00 €

INDEMNITE DE GARDIENNAGE DE L'EGLISE – ANNEE 2015

Le Conseil Municipal décide de verser à la Paroisse St Paul des Champs une indemnité de gardiennage de l'église de 262.28 € au titre de l'année 2015.

LOYERS RESIDENCE LES CHENES – ANNEE 2016

Le Conseil Municipal décide d'appliquer la même augmentation que Vendée Habitat, soit 0,02%, sur les loyers de la résidence Les Chênes, à compter du 1^{er} janvier 2016.

SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

Conformément à la loi NOTRe, le représentant de l'Etat dans le département a présenté un projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI), dans lequel la commune de FALLERON intégrera la Communauté de Communes "Vie et Boulogne".

Le Conseil Municipal approuve, par 13 voix "pour" et 1 voix "contre", le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale présenté.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le Plan Communal de Sauvegarde présenté au Préfet comporte les points suivants :

- Présentation des aléas, des enjeux : diagnostic des risques de la commune ;
- Organisation communale : organigramme, modalité de déclenchement du PCS ;
- Stratégies d'actions : moyens d'alerte communaux, la sauvegarde de la population, la sécurisation des zones, l'accueil, l'hébergement et le ravitaillement de la population ;
- Annuaire de crise : le recensement des moyens humains et matériels internes et externes.

Le Conseil Municipal valide le Plan Communal de Sauvegarde.

RAPPORT ANNUEL 2014 SUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal approuve le rapport annuel sur l'eau et l'assainissement pour l'année 2014.

A FALLERON, le 30 novembre 2015

Le Maire,
Gérard TENAUD